

Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die
Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des
Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesamten
Naturwissenschaften

Band: 22 (1837)

Protokoll: Séance du 25 juillet 1837

Autor: Agassiz, L. / Coulon, Aug. L. / Ladame, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SÉANCE DU 25 JUILLET.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observations.

Messieurs les Secrétaires des différentes Sections font leurs rapports : M. Schröder, celui de la Section de Physique et de Chimie; M. Tschudi, celui de la Section de Zoologie et d'Anatomie comparée; M. Wydler, celui de la Section de Botanique; M. Meyer de Berne, celui de la Section de Géologie pour la première séance, et M. le colonel Lardy, pour la seconde séance; enfin, M. le Docteur Peschier, celui de la Section de Médecine. (Voir plus bas les pièces détaillées, (IV).

M. Choisy fait un rapport sur les travaux de la Commission hydrographique, dont il est Président, il présente quelques observations sur les travaux et le mandat de la Commission et il propose ensuite :

1° Que le sujet du concours hydrographique qui devait être jugé dans les dernières sessions, et qui n'a provoqué aucun mémoire, soit retiré; et que le concours soit déclaré clos.

2° Que tout en confirmant la Commission hydrographique, on ajoute au terme de son mandat celui de faciliter et d'activer les travaux de nivellement entrepris sur les eaux de la Suisse. Ces conclusions sont adoptées.

M. le Professeur Studer fait le rapport suivant sur la carte de la Suisse :

« La Société, lors de sa dernière réunion à Soleure, m'ayant honoré de ses ordres relativement aux propo-

sitions à faire à la Commission militaire fédérale pour la confection d'une carte topographique des Alpes, je m'empressai, dès mon retour à Berne, de communiquer à la Commission militaire les articles adoptés par notre société. A l'exception de quelques points de peu d'importance, qui n'ont été modifiés que dans un sens avantageux à notre société, les articles que nous avons proposés ont obtenu l'adhésion de la Commission militaire, et ayant été portés devant la Diète de l'année passée, cette haute assemblée les a ratifiés. La Commission militaire n'étant pas réunie lorsque cette dernière décision fut prise, il me fallut attendre jusqu'au printemps de cette année pour avoir une réponse à nos propositions. Enfin, le 20 mars, je reçus cette réponse, qui était très-favorable, et en même temps M. le Général Quartier-Maître Dufour m'honora de communications très-importantes sur la marche des opérations géodésiques futures et me remit un exemplaire du réseau de triangles de premier ordre qui serviront de base aux opérations trigonométriques secondaires et aux levés de détail. Je prends la liberté de soumettre ces diverses communications à la Société; ce sont :

1° La réponse de la Commission militaire fédérale ;
2° Une lettre de M. le Général Dufour touchant les moyens pécuniaires dont il espère pouvoir disposer dans le courant de cette année pour la confection de la feuille 17° de l'atlas suisse; (21 mars.)

3° Un écrit de M. le Général Dufour, du 28 mars, dans lequel il souhaite que la Commission hydrographique de notre Société réunisse ses efforts à ceux de

la Commission fédérale pour la connaissance hypsométrique de notre patrie ;

4° La carte représentant le réseau des triangles.

La Commission militaire ayant délégué à M. le Général Quartier-Maître Dufour les pouvoirs nécessaires pour dresser et signer la convention conclue entre elle et notre Société relativement aux divers articles qui lui furent soumis lors de la réunion de l'année passée, la convention ci-jointe N° 5, en deux doubles, fut signée de la part des deux parties, agissant au nom de leurs constituans.

La triangulation de la feuille 17 à la topographie de laquelle notre Société coopérera au moyen de l'avance de 3000 Fr. qu'elle fait à la Commission militaire, a été achevée l'été dernier dans le canton de Fribourg par M. l'Ingénieur Capitaine Luthardt. La topographie de cette feuille a été confiée à M. le Colonel Buchwälder, si avantageusement connu par sa belle carte de l'ancien évêché de Bâle, et dans ce moment même il doit se trouver dans le Vallais, occupé de ce travail. J'espère qu'à la réunion prochaine, je pourrai communiquer à l'honorable Société une relation très-favorable et circonstanciée des progrès que notre grande entreprise aura faits dans le cours de cet été. »

M. de Joannis annonce au nom de la Commission nommée pour examiner les pièces annexées à ce rapport, qu'elles ont été trouvées parfaitement en règle.

On vote des remerciemens à M. Studer et on le prie de continuer à s'occuper de cette affaire et de garder par devers lui les papiers ci-dessus mentionnés, jusqu'à ce que la chose soit entièrement terminée.

M. Schinz fait un rapport sur la Faune helvétique et le crédit accordé l'année passée à Soleure à la Commission chargée de l'exécuter. Il annonce qu'il ne demande pas un nouveau crédit, et qu'il espère que la somme de 300 Fr. de Suisse, allouée l'année dernière, suffira pour terminer ce qui reste à faire.

M. Meyer de St Gall est appelé à faire un rapport sur l'état de la caisse de la Société. Il annonce qu'aucun compte n'a été envoyé par Soleure; que par conséquent il n'a aucun rapport à présenter. La Société décide que Soleure sera invité à envoyer ses comptes à Bâle avant la session de l'année prochaine.

M. Mallet, de Genève, fait un rapport sur la publication du premier volume des Nouveaux Mémoires de la Société. Il trouve les comptes parfaitement en règle, en propose l'adoption, ainsi que des remerciemens à la Commission qui a dirigé la publication de ces mémoires, et en particulier à M. Coulon et à M. Agassiz, qui en ont soigné l'impression. La Commission demande une nouvelle allocation de 1600 Fr. de Suisse, pour la publication d'un second volume. — Accordé. M. Studer, Professeur de Berne, fait observer que le but de cette publication étant surtout de faire connaître à l'étranger les travaux de la Société, il est nécessaire de se mettre en rapport avec un libraire étranger.

M. le Président Agassiz propose en conséquence d'en envoyer un certain nombre d'exemplaires à divers libraires connus en leur accordant 50 % de remise, mais en fixant le prix du volume au double de ce que paient les membres de la Société.

M. Mousson rend compte du rapport de M. Trechsel sur les travaux de la Commission météorologique et formule les propositions suivantes :

1° Quant aux observations qui existent, *a)* que celles de Bâle et de Berné, qui ont été calculées, soient, conformément à la décision de 1836, insérées immédiatement dans les Mémoires de la Société; *b)* que celles des autres localités, de 1827 à 1831, soient calculées pour la session prochaine avec une partie du crédit alloué l'an dernier;

2° Quant aux observations futures, *a)* de ne plus en entreprendre dorénavant au nom de la Société; *b)* d'engager les observateurs des stations où l'on fait encore des observations à s'entendre pour les continuer d'après un mode uniforme, et à les publier eux-mêmes; *c)* de n'admettre la publication d'observations particulières que lorsqu'elles auront été suivies pendant 4 ans et que l'impression en aura été demandée d'une manière spéciale et approuvée par une Commission nommée par la Société, qui les aura jugées suffisamment exactes et conformes au mode d'observations généralement adopté. — Adopté.

M. Alphonse de Candolle annonce qu'il a été chargé par la Société de physique de Genève de dresser un catalogue aussi complet que possible de toutes les hauteurs mesurées des environs de Genève, et de réunir les observations éparses dans diverses publications et documens publics. Il a fait ce travail sur un rayon de 20 à 25 lieues en prenant Genève pour centre, et il se propose de publier une carte renfermant toutes ces données accompagnées des indications

nécessaires. Ce travail a déjà été soumis à la Société de physique de Genève et examiné par elle. M. De Candolle prie Messieurs les membres de la Société qui ont fait des observations, de bien vouloir les lui communiquer, afin qu'il puisse en faire usage dans la carte qu'il se propose de publier.

Quant à la rédaction d'une Flore suisse et de la formation d'un herbier suisse, M. le Président annonce au nom de M. Wydler, Président de la Commission chargée de ce travail, que jusqu'à présent peu de communications lui ont été faites; mais que M. Wydler a déjà mis à part un certain nombre d'espèces suisses, pour commencer le noyau d'un herbier.

M. le Président donne connaissance de quelques nouveaux dons offerts à la Société.

Il est fait lecture d'une lettre de M. Théremin, Consul au Brésil, qui invite la Société à venir visiter une collection d'oiseaux appartenant à M. Perret propriétaire du château de Grandson, où elle se trouve déposée.

Le Comité, avant de voter la nomination des membres ordinaires, décide que la nomination des membres honoraires sera renvoyée à l'année prochaine pour cause d'irrégularité; le bureau qui aurait dû donner un préavis sur chacun des membres présentés n'ayant pu le faire, faute d'un nombre suffisant de ses membres qui auraient dû se réunir le matin.

Tous les candidats présentés comme membres ordinaires sont admis.

Enfin M. le Président propose de renvoyer à l'examen de la Section neuchâteloise le procès-verbal de cette séance pour son adoption définitive. — Adopté.

Dans la séance du 31 août de la Section neuchâtoise de la Société helvétique des sciences naturelles, le procès-verbal qui précède a été adopté sans observations.

Neuchâtel le 31 août 1837.

L^s AGASSIZ, Président.

P^l Aug. L^s COULON, Vice-Président.

H. LADAME et Ch^s GODET, Secrétaires.

